

REPUBLIQUE FRANCAISE  
HERAULT



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LUNEL-VIEL N° 59/2024**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 21

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION : 17 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 17 septembre 2024

L’an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal – Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Fabrice FENOY, Maire.

**PRESENTS :** M. FENOY – M. BOLUDA – Mme PELLET-LAPORTE – M. PELLET – Mme DE OLIVEIRA – M. BILLET – Mme FROIDURE – Mme BAFFALIE – Mme MONGRAIN – Mme MARIN-CHARPENTIER – Mme DOZ – M. CANNAT – M. CARNUS – M. MUSEMAQUE – Mme MOUSSU – Mme SALGUES – M. GOUASMI – M. TINEL

**REPRÉSENTÉS :**

Mme BERARDI est représentée par M. PELLET

M. GRANDGONNET est représenté par M. CANNAT

M. RICOME est représenté par M. FENOY

**ABSENTS :** M. MOHAD — Mme BOUABDALLAH – Mme BOULZE – M. CHAZALLET – Mme RAYNAL– Mme REMESY

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. CANNAT

**OBJET : MODIFICATION MEMBRE DE LA COMMISSION MUNICIPALE CADRE DE VIE**

*Rapporteur : monsieur Fenoy*

Monsieur le maire rappelle que par délibération n° 21 du 3 Juillet 2020, il avait été procédé à la mise en place des commissions municipales chargées d’étudier les affaires qui lui sont soumises.

- LA COMMISSION DES FINANCES
- LA COMMISSION INCLUSION SOCIALE ET EDUCATIVE, JEUNESSE ET SPORTS
- LA COMMISSION CADRE DE VIE
- LA COMMISSION ANIMATION, CULTURE ET FESTIVITES

Suite au décès de Monsieur Gérard Méthel, membre de la commission municipale cadre de vie, il y a lieu de procéder à son remplacement. Monsieur Fenoy propose d’apporter une modification au sein de cette commission. En effet, pour garantir la bonne administration de la commission et afin de maintenir le nombre de 10 élus titulaires (outre le Président), il est proposé d’intégrer Madame Sandra Salgues comme nouvelle membre de la commission cadre de vie en remplacement de Monsieur Gérard Méthel.

Il est donc proposé d’approuver cette désignation de Mme Salgues comme nouveau membre de la commission municipale cadre de vie.

La commission municipale cadre de vie est donc composée de monsieur Fenoy, président, des membres suivants : mesdames Pellet-Laporte, Mongrain, De Oliveira, Marin-Charpentier, Salgues, Doz, Rémésy, messieurs Boluda, Billet et Tinel.

Le conseil municipal, après avoir ouï l’exposé de M. Fenoy, et après en avoir délibéré, décide **à l’unanimité** de modifier la composition des membres de la commission Cadre de Vie, afin d’y intégrer madame Sandra Salgues.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire  
Fabrice FENOY



Le secrétaire de séance  
Gilles CANNAT

